

Quatre-vingt-neuvième réunion du Comité permanent
13-15 mars 2024

Actualisation orale sur le travail du Bureau de l'Inspecteur général

Introduction – Tout au long de l'année 2023, le Bureau de l'Inspecteur général s'est attaché à remplir son mandat, conformément à la politique du HCR en matière de contrôle indépendant et à l'instruction administrative sur la conduite des enquêtes. Il a notamment assuré la coordination et la cohérence des activités de contrôle indépendant ; mené des enquêtes indépendantes ; fourni des assurances et des analyses stratégiques et portant sur les enseignements retirés ; et identifié les domaines de risque stratégiques pour le HCR.

Stratégie du Bureau de l'Inspecteur général 2021-2026 – L'activité du Bureau de l'Inspecteur général a été guidée par sa stratégie visant à assurer un système de contrôle indépendant solide et à améliorer l'efficacité du HCR. La stratégie s'est concentrée sur six objectifs : définir la portée et les interdépendances des enquêtes ; renforcer l'exécution du travail d'enquête ; veiller à ce que des enseignements réels soient retirés des activités d'enquête et à ce que celles-ci servent à prévenir les risques ; recueillir des données sur les contrôles indépendants ; étudier les données et veiller à ce que des enseignements réels soient retirés des analyses des contrôles et à ce que celles-ci servent à prévenir les risques. Le Bureau de l'Inspecteur général a mis en place diverses actions pour atteindre ces objectifs, comme le renforcement de ses processus, outils et capacités ; la coordination avec les prestataires de contrôle internes et externes ; la publication de rapports sur les incidences en terme de gestion et les risques ; et l'apport de conseils de politique et de formations au personnel du HCR et aux partenaires.

Contrôle stratégique – Le service du Contrôle stratégique du Bureau de l'Inspecteur général est chargé de recueillir, d'analyser et de fournir des conseils stratégiques sur les données et les activités de contrôle indépendant, en mettant l'accent sur l'assurance. Il a coordonné et revu le travail des prestataires d'assurance internes et externes du contrôle, comme le Bureau des services de contrôle interne des Nations Unies, le Corps commun d'inspection des Nations Unies, le Comité des commissaires aux comptes des Nations Unies et le Bureau des évaluations du HCR, tout en tenant des tableaux de bord en ligne pour la planification des contrôles et le suivi des recommandations. Il a également facilité la coordination et la communication entre ces entités de contrôle et les parties prenantes concernées. Le Contrôle stratégique a procédé à un examen complet des constatations courantes en matière de contrôle et à leurs causes profondes ; a cartographié la couverture de l'assurance ; a participé aux examens de politique et aux évaluations des risques ; et a prodigué des conseils stratégiques à la direction sur divers sujets. Il a assuré le secrétariat pour le Comité d'audit et de contrôle indépendant et a été le point focal pour le Corps commun d'inspection des Nations Unies. Il a facilité la coordination et la communication entre les entités de contrôle et les parties prenantes.

Enquêtes – Au sein du Bureau de l'Inspecteur général, le Service des enquêtes gère les plaintes pour faute impliquant du personnel du HCR, les partenaires et d'autres parties avec lesquelles le HCR a un lien contractuel ; mène des enquêtes ; et publie des rapports sur les incidences en termes de gestion afin d'identifier et d'atténuer les risques. Le Service des enquêtes a reçu un nombre record de plaintes pour faute en 2023, en grande partie liées à la fraude financière et aux inconduites sexuelles. Le Bureau de l'Inspecteur général a intensifié son travail sur la fraude financière, répondant à 339 plaintes liées à une fraude financière en 2023, émanant principalement du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord ; de la région de l'Afrique de l'Est, de la Corne de l'Afrique et des Grands Lacs ; et de l'Asie et Pacifique. Le Service des enquêtes a ouvert 53 enquêtes sur des fraudes financières et en a mené à terme 41, 49 % étant été étayées. Le Service s'est également employé à traiter le problème des demandes doubles au nom des partenaires en vue de paiements par le HCR et d'autres entités de

financement. Les enquêtes ont été ouvertes sur la base d'une évaluation initiale et d'une analyse des risques systématiques.

Données sur les enquêtes – En 2023, le Bureau de l'Inspecteur général a enregistré un nombre record de 2192 plaintes pour faute, soit une augmentation de 29 % par rapport aux 1702 plaintes enregistrées en 2022. En six ans, le nombre des plaintes pour faute enregistré a augmenté de 85 %, à partir de 1186 en 2018. Le Bureau de l'Inspecteur général s'attend à de nouvelles hausses en 2024. Un total de 2030 plaintes ont été évaluées en 2023. Sur ce nombre, 49 % ont été classées ; 42 % ne relevaient pas de la compétence du Bureau de l'Inspecteur général et ont été transmises à des parties internes ou externes ; et 9 % ont fait l'objet d'une enquête menée directement par le Bureau de l'Inspecteur général. Un nombre record de 176 enquêtes ont été ouvertes par le Bureau de l'Inspecteur général en 2023.

Quelque 256 plaintes pour exploitation et abus sexuels ont été reçues en 2023, avec des victimes identifiées ou identifiables, contre 178 en 2022, et 80 % des plaintes impliquaient du personnel des partenaires, contre 83 % en 2022. Ces plaintes ont conduit à 29 enquêtes, contre 19 en 2022. Une augmentation générale de l'assistance fournie à des victimes d'exploitation et d'abus sexuels a été constatée, 92 % des cas ayant indiqué qu'une aide leur avait été apportée, signe d'une prise de conscience accrue de l'approche centrée sur la victime. Le Bureau de l'Inspecteur général a reçu 65 plaintes pour harcèlement sexuel, avec des victimes identifiées ou identifiables, contre 55 en 2022. Selon les estimations, 30 % d'entre elles impliquaient du personnel des partenaires, contre 45 en 2022. En 2023, 167 enquêtes ont été menées à terme, dont 45 % étaient étayées. Le taux des plaintes étayées était respectivement de 17 % et de 50 % pour l'exploitation et les abus sexuels, et le harcèlement sexuel.

Amélioration du système – Le Service des enquêtes a renforcé la sensibilisation et la responsabilisation sur les questions d'intégrité en animant des formations complètes pour les opérations et les partenaires du HCR. Une session de formation a été organisée pour plus d'une trentaine d'enquêteurs de neuf organismes des Nations Unies, afin d'instaurer des normes communes, première initiative de cette nature. Le Service des enquêtes a également animé des formations sur les enquêtes portant sur l'inconduite sexuelle et la prévention de la fraude en arabe, en français, en anglais et en ukrainien à l'intention des opérations et des partenaires du HCR dans diverses régions. Le Service a aussi organisé des séances d'information sur des questions relatives à l'intégrité à l'intention des États et des donateurs.

Ressources – Le Bureau de l'Inspecteur général a pris diverses mesures pour améliorer son efficacité concernant la gestion du nombre croissant de demandes qu'il reçoit. Il a notamment rationalisé son processus de réception des demandes, amélioré sa capacité à mener des enquêtes numériquement, à distance et exploré l'utilisation de l'intelligence artificielle. Ce travail se poursuivra en 2024. Malgré le volume accru de travail sur les questions d'intégrité, le Bureau de l'Inspecteur général n'a pas demandé de ressources supplémentaires en 2023 et a continué à mettre en œuvre les initiatives prévues et à revoir les priorités en conséquence. Le HCR a réaffirmé son engagement à soutenir la lutte contre la fraude en veillant à ce que les ressources nécessaires soient en grande partie garanties.

Conclusion – Les demandes pesant sur le HCR et son système de contrôle indépendant, tant en matière d'intégrité que d'assurance, se sont fortement accrues en 2023. Le Bureau de l'Inspecteur général a permis de faire en sorte qu'une approche globale à la fois de l'intégrité et de l'assurance soit adoptée. Les fonctions de troisième ligne ont bien travaillé, et de plus en plus, avec la gestion de première et de deuxième ligne du HCR.